

**Lecture**. Le taux marginal d'imposition applicable aux successions les plus élevées était en moyenne de 12% aux Etats-Unis de 1900 à 1932, de 75% entre 1932 à 1980, et de 50% entre 1980 et 2018. Sur ces mêmes périodes, le taux supérieur a été de 25%, 72% et 46% au Royaume-Uni, de 9%, 64% et 63% au Japon, de 8%, 23% et 32% en Allemagne, et de 15%, 22% et 39% en France. La progressivité fiscale a été maximale au milieu du siècle, particulièrement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.